

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NAVALE

CHARTRE D'USAGE DU SITE INTERNET

Ce texte définit les règles de bonne utilisation du service en ligne de l'association

Ce service est accessible après authentification et saisie d'un mot de passe. Il permet la consultation, la diffusion et la mise à jour de documents électroniques.

1- Accès aux services

L'accès du site vaut engagement de respecter cette charte.

L'accès à tous les services est ouvert :

- aux membres de l'association des anciens élèves de l'École navale (AEN),
- aux élèves de l'École navale à l'école,
- aux membres à titre individuel de la Fédération des associations d'officiers de la marine (FAOMA).

L'accès à certains services du site est ouvert :

- aux anciens élèves de l'École navale non membres de l'AEN,
- aux membres de l'association des officiers de vaisseau dans les carrières civiles (AOVC) non membres de l'AEN.

Cet accès se concrétise par la délivrance d'un mot de passe.

Le service étant hébergé par un prestataire extérieur auprès duquel l'AEN a engagé sa responsabilité, elle se réserve le droit de refuser l'accès à tout ayant droit qui aurait déjà subi des sanctions entraînant son éviction du réseau du prestataire.

2 - Règles de sécurité et responsabilités

Chaque membre est responsable du compte personnel qui lui est attribué, dès la transmission de son mot de passe par courrier électronique. Le mot de passe peut être modifié par le propriétaire du compte. **Il lui est fait obligation de le garder secret et de ne le divulguer à aucune autre personne, même membre de l'association.**

Toutes les actions entreprises avec ce compte sont enregistrées et pourront être exploitées en cas de litige.

L'association s'engage à ne pas utiliser ni divulguer ces informations de façon nominative, à d'autres fins qu'à la sécurité du système.

Toutes les informations diffusées sur ce service par l'intermédiaire de courriers électroniques (via les listes de diffusions) ou de forums, sont sous la responsabilité de leurs auteurs. L'association ne peut être tenue responsable des propos d'un de ses utilisateurs. L'AEN n'exerce aucun contrôle direct sur les informations diffusées par les moyens précédemment mentionnés, elle compte sur l'autodiscipline de ses membres pour assurer le bon fonctionnement du service. Pour autant un système de modération de liste ou de forums pourra être envisagé, dans le but d'éviter les intrusions ou la diffusion de messages dont le sujet ne correspondrait pas à l'esprit de la liste ou du forum.

3 - Restrictions

Il est interdit d'utiliser le site de l'AEN

- pour des activités de publicité, sauf autorisation expresse du délégué général de l'association,
- pour diffuser des documents ou des logiciels soumis à droits d'auteur dont le diffuseur n'est pas propriétaire,
- pour diffuser des documents de propagande politique ou religieuse, d'expression violente, pornographique ou de nature illégale.

Il est interdit de revendre, céder ou divulguer à quiconque et de quelque manière que ce soit les informations confidentielles ou présentant un caractère professionnel ou personnel, disponibles sur le site.

4 - Sanctions

Tout possesseur d'un compte sur le site qui aurait contrevenu à la présente Charte, est passible de sanctions de la part de l'association, pouvant aller jusqu'à la fermeture du compte ou l'exclusion de l'AEN, conformément à l'article 5 des statuts.

Ces sanctions ne dispensent pas d'éventuelles poursuites judiciaires si la gravité de la faute l'exige.

AEN

86 rue d'Amsterdam - 75009 PARIS

Tél. 01 40 16 00 11 - Fax 01 44 91 91 20

secre@anciens-navale.fr